

relatifs à tous les pays de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, j'ai calculé les importations et exportations entre pays, et aussi le grand total de la production et celui de la consommation. Si je n'en parle qu'aujourd'hui, c'est que je n'ai pas eu l'occasion de le faire l'an dernier. Je suis d'avis qu'une Europe nazifiée et les pays du Pacifique contrôlés par le Japon rendent les puissances de l'axe presque capables de suffire à leurs propres besoins. Voilà une affirmation bien grave. Notre rêve d'affaiblir économiquement les puissances de l'axe est chose du passé. Cela ne marche plus autant aujourd'hui. Toutefois, la chose est encore possible quant à un grand nombre de matières premières. Un exemple remarquable de cet état d'indépendance économique est le contrôle dont le Japon s'est emparé dans le Pacifique, sur l'étain, le caoutchouc, le pétrole et les huiles végétales.

La Chambre doit se rappeler qu'en 1936, 1937 et 1938 j'ai exposé la situation dans laquelle se trouverait notre pays s'il ne produisait pas toujours de plus en plus d'huiles et de matières grasses. J'ai alors fait remarquer que, pour chaque livre de beurre de crèmerie que le Canada produisait, il importait une quantité presque aussi considérable d'huiles de palme, d'arachides et d'autres huiles végétales. J'ai alors rappelé que le Canada produisait annuellement 250 millions de livres de beurre de crèmerie est qu'il importait en même temps une quantité égale d'huiles végétales. J'ai alors fait remarquer que si nos sources d'approvisionnement en huiles végétales dans le Pacifique venaient à nous faire défaut, nous serions à court de matières grasses dans notre pays et qu'il nous faudrait même rationner le beurre. Nous avons eu le rationnement du beurre. Nous sommes maintenant en face d'un problème que j'ai exposé il y a cinq, six et sept ans. Il est sans doute vrai que l'on a abordé le problème d'une autre façon, mais un des plus grands mérites de cette solution est le fait qu'il n'était pas conforme aux principes économiques que notre pays importât ces produits alors que nous pouvions produire toutes les matières grasses requises dans un pays à climat septentrional comme le nôtre. La Chambre me permettra donc d'exposer la situation qui existe présentement dans le cas du beurre. Je le ferai pour des motifs d'ordre pratique, afin d'engager nos gens à produire une quantité de plus en plus forte de cette denrée si nécessaire à la population canadienne.

Afin de parer à la situation, il faut que nous augmentions sans cesse notre production de beurre. Si nous voulons maintenir notre effort outre-mer nous devons restreindre encore davantage la forte consommation de

[M. Harris (Danforth).]

matière grasse par tête afin d'avoir un excédent de beurre pour nourrir nos troupes outre-mer.

La production de beurre au Canada s'est accrue depuis plusieurs années. Lorsque j'ai discuté cette question il y a environ cinq ans, nous en produisions deux cent cinquante millions de livres par an. A l'heure actuelle nous produisons deux cent quatre-vingt-quatre millions de livres de beurre de crèmerie et quatre-vingt-cinq millions de livres de beurre de ferme. Toutefois, cette production accrue, n'a pas sensiblement dépassé la demande par suite de l'accroissement naturel de notre population, et aussi de l'accroissement de la demande et des besoins de la part du peuple canadien. J'ai fréquenté l'école avec certains honorables membres de cette Chambre. Le goûter qu'apportaient les élèves comprenait du suif de bœuf, et du sirop de maïs; le beurre en était complètement absent. Néanmoins un tel régime alimentaire n'a pas empêché les gens de cette époque de se tailler une place enviable dans le monde. On ne voyait ordinairement de beurre sur la table que lorsqu'il arrivait des visiteurs qui s'arrêtaient à la maison, par un dimanche après-midi, avant de se rendre à l'église. Il se peut que nous soyons forcés de revenir à ces conditions.

Il est vrai qu'on parle beaucoup, parfois, de surplus ou d'excédent disponible pour l'exportation, mais on s'aperçoit bientôt que ce surplus ne s'élève pas, ordinairement, à plus de 5 p. 100 de la production totale. Il est presque négligeable. Nous pouvons produire à peine assez de beurre pour approvisionner notre propre population. Comme le relèvement de notre revenu aura pour effet de nous donner des goûts plus dispendieux, nous ne disposerons pas d'un surplus suffisant pour approvisionner nos fils qui sont outre-mer, au cas où ils auraient besoin d'un peu de notre production. Nous devons demander à la population d'augmenter notre production. Je me propose de signaler un ou deux moyens d'arriver à cette fin, et ce assez tôt pour que les cultivateurs du pays puissent arrêter leur programme dès maintenant. Si petit que soit ce surplus, c'est néanmoins un facteur qui tend à faire baisser les prix. C'est encore un problème qui, parce qu'il se pose depuis si longtemps, exige que nous y apportions une solution équitable afin de faire disparaître l'influence qu'il exerce sur les prix. Quand nous songeons que la production beurrière représente plus de 42 p. 100 de tout le lait utilisé au Canada, nous nous rendons compte qu'il s'agit là d'un problème qui mérite l'étude la plus minutieuse qu'il soit possible d'y apporter. Il est vrai que depuis le début de la guerre, le gouvernement du jour a été saisi de l'importance de cette vaste production agricole. On accorde des subventions, non pas en vue de disposer des excédents, mais